Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260212-DP_2026_06-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-6

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'article L5211-9 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'engagement de Bretagne porte de Loire Communauté en faveur de l'économie circulaire via son programme Territoire économe en Ressources mis en œuvre de 2022 à 2025 ;

Vu la délibération n°8 du 19 octobre 2021 donnant le pouvoir du Conseil communautaire au Président d'adhérer aux divers organismes dans la limite annuelle de 5 000€ par adhésion ;

Vu le relevé de décisions de l'Assemblée Générale de l'association RESECO du 30 avril 2025, le montant annuel de l'adhésion est revalorisé, passant alors à 750 euros pour Bretagne porte de Loire Communauté.

Considérant que Bretagne porte de Loire Communauté continue de mettre en œuvre une politique dynamique d'économie circulaire, porte un Plan Climat Air énergie (PCAET) et s'est engagée à accélérer sa transition écologique en signant un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'Ademe, il est décidé de poursuivre l'adhésion à l'association RESECO.

Cette association du Grand Ouest apporte soutien et accompagnement aux services des collectivités pour mettre en place une commande publique durable.
Cette adhésion permettra de soutenir la politique en matière d'achat durable et l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques, équitables et économiques dans les marchés qu'ils soient de fournitures ou de travaux et de services.

DECIDE

Article 1 :
De procéder à l'adhésion au nom de Bretagne porte de Loire Communauté à l'association RESECO. L'adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction. Le montant annuel de l'adhésion est de 750 euros.

Article 2 :
D'inscrire les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle.

A Bain-de-Bretagne, le 12.02.2026

Vincent Minier
Président de Bretagne porte de Loire Communauté

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2 Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf